

N° 33 - Juillet 2021

Notre ville va changer

Travaux de l'ancien lycée : c'est parti !

Le 28 novembre 2019 le Conseil communautaire a désigné le lauréat du concours d'architecte, mis en œuvre pour le projet de requalification de l'ancien lycée à Langogne et sollicité les subventions auprès des partenaires financiers.

Le 20 août 2020 le Conseil communautaire a approuvé l'Avant-Projet Détaillé (APD) pour l'espace public et les parkings, la médiathèque avec son auditorium, l'Office de Tourisme, les locaux « pépinière commerciale/ateliers partagés », les locaux du Centre Médico Psychologique, 7 logements.

Le 26 novembre 2020 le Conseil communautaire a approuvé le projet de requalification de l'ancien lycée avec le Document de Consultation des Entreprises (DCE) et décidé d'engager la procédure d'appel d'offre.

65 entreprises ont retiré un dossier et 47 ont remis une offre avant la date de clôture du 26 février 2021. En fonction du bilan financier global des offres, une phase de négociation a été engagée avec toutes les entreprises, soit avec audition, soit par écrit. La commission d'appel d'Offres a établi le classement des offres définitives sur la base des critères définis dans le Règlement de Consultation (60 % prix et 40 % note technique).

Le 26 avril 2021 le Conseil Communautaire a décidé d'attribuer les marchés aux entreprises « mieux disantes » pour chacun des 18 lots.

Le 3 mai 2021 les marchés publics ont été signés et notifiés aux entreprises.



Le 7 juin 2021 les premiers travaux ont débuté avec le désamiantage et l'enlèvement de matériaux intérieurs (notamment bois) pour leur recyclage.

Un arrêt du chantier est programmé entre le 10 juillet 2021 et le 31 août 2021 afin de limiter au maximum les perturbations du stationnement et des circulations pendant la période estivale. La démolition des bâtiments débutera le 1^{er} septembre 2021 pour se terminer en fin d'année 2021. La livraison de l'aménagement complet est prévue pour la mi 2023.

La Communauté de Communes du Haut-Allier a également décidé de se porter acquéreur d'une maison avec jardin, riveraine de cet espace, donnant sur la rue du Pont Vieux pour installer un transformateur électrique public nécessaire au nouvel ensemble et pour sécuriser l'alimentation du centre-ville.

Pendant la période de travaux il y aura des désagréments et des contraintes pour les riverains, les commerçants, les habitants permanents ou de passage.

Tout sera fait pour les limiter au maximum.

AUJOURD'HUI, C'EST L'AVENIR DE NOTRE VILLE QUI SE CONSTRUIT !



Petites villes de demain

Francis CHABALIER, président de la Communauté de communes, Marc OZIOL, maire de Langogne et Claude SOLIGNAC, maire de Bel Air Val d'Ance ont signé le 24 mars la convention d'adhésion à l'opération Petites Villes de Demain. Il s'agit d'un appui spécifique en faveur de la revitalisation des centres des petites villes qui assurent la fonction de pôle de centralité. Sur la Communauté de communes du Haut Allier, les communes de Langogne et Bel Air Val d'Ance sont concernées par ce programme.

Ce programme s'organise autour de 3 piliers :

- **Le soutien en ingénierie** pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes (par exemple avec une subvention d'un poste de chef de projet jusqu'à 75%), et l'apport d'expertises,

- **L'accès à un réseau**, grâce au Club Petites villes de demain, pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme,

- **Des financements sur des mesures thématiques ciblées** mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place.

L'appel à candidature pour le poste de chef de projet a été lancé, le recrutement sera effectif en septembre 2021. ●●●

Centre Hospitalier et Maison Médicale

L'opération de travaux du Centre Hospitalier de Langogne, débutée en 2013, s'est terminée en mai 2021. Le coût de cette restructuration de près de 14 millions d'euros (13 865 000 €) a été financé par l'emprunt, des réserves d'investissements de l'établissement et par le soutien du Conseil Départemental de Lozère et l'ARS.

L'établissement, totalement rénové, offre aux usagers et aux professionnels un environnement sécurisé, répondant aux normes de qualité et de confort. Le plateau technique du Centre Hospitalier, avec son service de radiologie et de consultations de spécialistes, se développe.

La Maison de Santé et le Centre Hospitalier de Langogne, reliés par une extension, avec deux nouveaux cabinets pour la psychologue et l'Infirmier en Pratique Avancée, portée par la Communauté de Communes du Haut-Allier et la proximité avec le Centre de Soins, symbolisent la coopération Ville/Hôpital et l'engagement commun pour répondre aux besoins de santé de la population.

Les professionnels de santé du secteur ont décidé de créer une association de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé des Sources de l'Allier. Cette association a pour but de porter la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du territoire des



Exonérations

Comme en 2020, Le Conseil Municipal s'est prononcé pour une exonération totale des droits d'occupation du domaine public pour les commerces, terrasses, bars, cafés, restaurants, ainsi que pour une exonération de Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour les campings, gîtes, hôtels, bars, cafés, restaurants.

La commune a autorisé, lorsque cela était possible, l'extension des terrasses des bars et restaurants du 15 juin au 15 septembre 2021.



Sources de l'Allier, dont les objectifs s'inscrivent dans une approche populationnelle et sont :

- ▶ L'organisation de réponses à un besoin de santé des habitants du territoire des Sources de l'Allier,
- ▶ faciliter la coordination, la continuité, la qualité et l'efficacité des soins curatifs, préventifs délivrés aux habitants du territoire,
- ▶ faciliter l'accès aux soins et à la promotion de la santé,
- ▶ faciliter l'organisation de l'offre de soins et de santé du territoire,
- ▶ faciliter l'implication des habitants dans les démarches en santé,
- ▶ lutter contre les inégalités sociales de santé.

La création de ce regroupement des professionnels de santé du territoire a été un élément déterminant pour la venue du Docteur Alexandre LOSORGIO qui prend la relève du Docteur Pierre MERLE et d'Alexis BLANC, Infirmier en Pratique Avancée. La Pratique Avancée permet à des

professionnels paramédicaux, comme des infirmiers, d'exercer des missions et des compétences plus poussées, jusque-là dévolues aux seuls médecins. C'est un nouveau métier, à la frontière entre médecin et infirmier, qui leur permet notamment d'assurer le suivi de patients atteints de pathologies chroniques. L'arrivée de ces deux professionnels au sein de la Maison Pluridisciplinaire de Santé est une très bonne nouvelle pour notre territoire ! ●●●

Abattoir

Depuis le 1^{er} mars 2021, Martial CHESNOT assure la direction de l'abattoir.

Âgé de 42 ans, marié, père de 3 filles, il vient de Normandie où il dirigeait depuis 12 ans une entreprise de travaux agricoles. Choisi parmi 5



candidatures parvenues de toute la France, il apporte son savoir-faire en matière agroalimentaire et ses compétences en gestion d'entreprise. Il prend le relais d'Olivier RACAUD que nous remercions pour le travail effectué au sein de l'abattoir.

Concernant les travaux, la nouvelle épileuse est opérationnelle depuis le mois de février, assurant ainsi la continuité de la qualité de service dans le traitement des porcs. Des travaux, pour 1 800 000 € HT, relatif aux bâtiments, aux frigos et à la mise aux normes du système électrique, devraient débuter dans les prochains mois. ●●●

●●●●●●●●●● Les Travaux ●●●●●●●●●●

Déchèterie

La déchèterie fait peau neuve, avec plus de 220 000 € HT de travaux investis par le SICTOM des Haut Plateaux. Ce programme de rénovation est cofinancé par l'État, le Département, l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie et le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement.

La déchèterie est ouverte du lundi au samedi :

Été : 9h/12h - 14h30/18h30

Hiver : 9h/12h - 14h/18h.



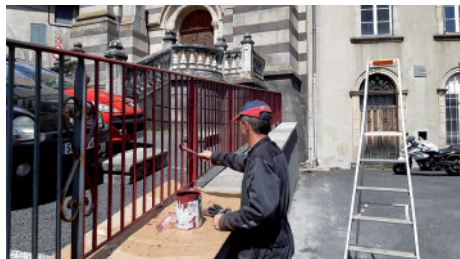
Place de la République

La place de la République va changer de visage, les travaux de réhabilitation commenceront en septembre prochain. Il y aura plus d'espace vert et de mobilier urbain, et une chaussée en bitume remplacera les dalles très abîmées par la neige et le gel. Pour garder une harmonie dans l'aménagement, la Chambre d'Agriculture profite de ces travaux pour participer à la réfection de son accès en arrivant de l'avenue Conturie.

Rue de Villeneuve

Suite à la consultation et à la volonté des riverains, cette rue est, depuis le 15 juin, en sens unique.

Le choix montant a été privilégié pour divers aspects techniques, dont le déneigement en hiver. Un point sera effectué avec les riverains après un essai de six mois.



Place Frère Cros

La place prend un coup de jeune.



Enfouissement des réseaux
en partenariat avec le SDEE.



Voirie

250 000 € de travaux en 2021.

●●●●●●●●●● Expression de la minorité municipale ●●●●●●●●●●

Dérive climatique, pénurie des ressources énergétiques, c'est ce qui nous attend. La conséquence directe c'est la décroissance et la fin des grandes métropoles, le COVID19 est un aperçu. Langogne doit se préparer à ces événements. Il fait bon vivre à 920 m d'altitude, nous

ignorons la sécheresse, le moustique tigre, la violence urbaine, pour combien de temps ? La réalité pour nous actuellement c'est les crues répétées du Langouyrou, de l'Allier et nous ne faisons rien.

Liste Agir pour Langogne

Nous regrettons le manque de mobilisation pour les élections cantonales, mais profitons de cette tribune pour remercier les langonnais qui nous ont apporté leur soutien, en nette progression par rapport aux dernières municipales.

Nous ne pouvons malheureusement que déplorer l'agressivité des candidats soutenus par la majorité, bloqués dans un dénigrement permanent. De notre côté, nous avons fait le choix de ne pas tomber dans ce tourbillon de haine pour vous proposer une véritable alternative lors de ces élections, que vous avez bien voulu saisir en nous octroyant

une progression prometteuse à deux chiffres qui nous permet même de dépasser 40% de l'électorat du canton !

Nous sommes ravis de constater que ce sont désormais 2 électeurs sur 5 qui partagent notre constat de fort déclin de notre territoire et le besoin de changement qui en résulte. Nous nous hissons donc encore plus haut en tant que force d'opposition à la majorité en place, majorité à qui nous ne manquerons pas de rappeler dans les débats à venir l'adhésion de plus de 40% des électeurs du dimanche 20 juin 2021.

Liste d'Alternance Langogne Dynamique



Cheminades

Une autre façon d'arpenter ces petits sentiers qui parcourent notre ville en toute discrétion et nous font la découvrir sous un autre angle avec quatre balades.

Sur les parcours « Montagne » et « Fleurs » vous vous apprêterez à ouvrir un recueil de poèmes à ciel ouvert réalisé par les élèves du Collège Marthe Dupeyron.

Bonne lecture...

Concours fleurissement

La ville de Langogne vous propose de participer au concours 2021 fleurissement des maisons et jardins. Vous trouverez le bulletin de participation et le règlement en mairie, office de tourisme.

Inscrivez-vous avant le 15 juillet.



Baludik

Une Appli et une nouvelle façon de découvrir l'histoire de Langogne avec Félix, qui vient de fêter ses 1000 ans. Son histoire et celle de sa ville se mêlent. Aujourd'hui, pour la découvrir, il faudra redoubler d'ingéniosité et résoudre des énigmes...

Cet été à Langogne

Du 5 au 11 : Les 150 ans + 1 de la ligne des Cévennes.

13/07 : Feu d'Artifice.

14/07 : Fête Nationale.

15/07 : Spectacle Guignol.

15/07 : Festoyades et Doux Jeudis.

18/07 : Foire Vide grenier.

22/07 : Balade « le Nirgoult »
avec pique-nique tiré du sac.

22/07 : Doux Jeudis.

30/07 au 2/08 : Fête foraine de la Fête de Langogne.

Du 26 au 31 juillet : Festiv'Allier 17^e édition.

2/08 : Feu d'artifice de la Fête de Langogne.

2/08 : Vide-grenier.

2/08 : Concert Harpe et Violon (église)
Isabelle ROUELLE & Henri GOUTON.

5/08 : Doux Jeudis.

11/08 : Foire aux livres et disques.

11/08 : Soirée astronomie avec Luc RENOUX.

12/08 : Doux Jeudis.

15/08 : Rallye touristique.

15/08 : Régates - 6h de Naussac.

19/08 : Festoyades et Doux Jeudis.

26/08 : Doux Jeudis.



Langogne en Fête

dans l'attente de décisions,
plus d'infos dans
les prochains jours...

Durant tout l'été :

Expositions - Concours photos - Balades urbaines - Marchés aux puces - Vides-grenier - Trains et Navettes touristiques - Ateliers tissage et Feutre (Filature des Calquières) - Visites Mercorne - Pétanque...

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Office de Tourisme Langogne / Haut-Allier : 04 66 69 01 38

Document non contractuel réalisé à partir des informations connues à ce jour et transmises à l'Office de Tourisme.

Des modifications sont susceptibles d'être apportées.

Toutes ces manifestations se dérouleront dans le respect des mesures sanitaires.

